

Présents : David Grulois, Sylvie Jal (CDPS38), Benoit Philipps (CDPS69), Daniel Meynol, Christophe Muzyk, Sarah Xuereb, Manuel Roure (CDPS73), Guy Crockford (CDPS01), Alain Ruet, Pascal Hussian, Paul Frausto (CDPS63), Laurent Bron (CDPS74), Franck Hereson, Pierre-Etienne Rattin (CDPS26/07)

Absents : -

Excusés : -

Points abordés :

1. Revue du calendrier 2020-2021

- Impacts de la contrainte du ministère des sports de 6 personnes maximum lors d'une activité sportive encadrée en plein air sur nos stages : Catherine Burtheret Présidente du comité AURA nous a fait suivre un écrit du DTN FFESSM Mr Richard THOMAS : « La pratique est limitée à 6 encadrant compris. Au club d'organiser plusieurs groupes de 6 dans le temps et/ou l'espace ».

L'organisation d'un stage à plus de 6 est donc autorisé si la pratique en plein air se fait en sous-groupes de 6. Pour les stages à BSA, on peut facilement organiser 2 groupes de 6, 1 au pont, 1 à la tannerie et mettre en place les gestes barrières pour la partie compresseur.

Se pose le problème de l'hébergement, où il n'est pas toujours possible de faire des chambres < 2-3j

Tour de table sur le sujet :

CDPS74 : Ce n'est pas la philosophie actuelle de la situation sanitaire avec le couvre-feu. On peut sans doute patienter encore et voir plus tard d'autres mesures si la situation se prolonge longuement.

CDPS73 : Quid des cours théoriques surtout en initiation où l'on doit se regrouper à l'intérieur ?

Alain : Privilégier plutôt le compagnonnage qui peut se faire à 6 sans hébergement

CDPS63 : Besoin de faire de l'initiation PS1 à 6, 4 stagiaires & 2 encadrants

Un stage initiation pour 4 stagiaires, c'est beaucoup d'énergie pour peu de monde et moins de convivialité.

Un consensus se dégage sur le fait de rester à 6 maximum, sans essayer de « contourner » les règles

Impacts sur le calendrier :

- Camp Trimix : maintenu mais scindé en 2 W/E de 6 personnes (Encadrants : Laurent+Jean) le 20/21 fév et 6 autres (Encadrants Baptiste+Claude) sur une autre date à trouver

- Report des stages initiation de mars de Sarah/Laurent et d'avril de David/Alain avec l'idée de les reporter sur juin si la situation le permet : 5/6 juin (organisation Sarah/Laurent) et 12/13 juin (organisation David/Alain).

- Organisation du stage perf en mai : maintenu pour le moment, il pourrait également se transformer en stage PS3, on revoit mi- mars pour ouvrir les inscriptions

- Journées découverte CDPS 38 & 01 : pas sur cette saison 2020/2021

- Journées découverte CDPS 63 : organisation en cours de réflexion 4 stagiaires + 2 encadrants plutôt dans le Lot sur avril 3/4 ou 24/25

- Journées découverte CDPS 26/07 maintenues les 6/7 mars : 3 stagiaires + 3 encadrants

- Journées découverte CDPS 69 ne se feront pas les 6/7 mars. Pas de reprogrammation pour l'instant. Maintien des dates pour le compagnonnage à la journée à 6 maxi ?

- Programmation des journées découverte CDPS 73 & 74 : pas sur cette saison 2020/2021

2. Organisation formation des PS3

2 composantes dans le PS3 :

- Autonomie
- Accompagnement d'un PS1

Formation très adaptée au compagnonnage

Identifier les PS2 intéressés : David envoie un message aux PS2

Identifier un responsable de formation PS3 : David envoie un message aux FPS2 et plus

Puis faire un bilan de compétence des candidats partagés entre les formateurs

3. Point matériel par Daniel

Inventaire remorque en pièce jointe : il manque 1 tour de cou à refaire, 1 compas (remplacement inutile) et une lampe HS.

Un entonnoir à acheter, un bec flexible pour le bidon d'essence a déjà été ajouté.

Ajout de fiches de prêt matériel et d'une passerelle d'accès à la Tannerie.

Réparation effectuée de la prise de la remorque et pression des pneus (à vérifier régulièrement)

Kit d'oxygénothérapie accessible à toutes les actions (pour l'instant stocké chez Daniel, le contacter pour le récupérer)

TIV : remerciements à Daniel et Pierre-Etienne pour le travail accompli sur les blocs acier.

Reste les blocs alu (3 stockés chez Pascal et 2 stockés chez Alain) à faire avant fin février. 1 bloc chez Alain est à mettre au rebus, sans besoin de le remplacer.

Le CPDVT va obtenir un local prêté par la mairie : un garage au-dessus du goulet du pont, à côté du château.

Il est proposé à la CRPS de l'utiliser pour stocker le matériel, remorque, oxygénothérapie. Cela permettrait aussi de sécher le matériel plus facilement entre 2 stages. Le gonflage n'y sera par contre pas possible (proximité d'habitations).

Les membres de la CRPS sont OK pour l'utilisation de ce local qui est une bonne nouvelle.

Un système de clé est à réfléchir et à mettre en place pour que l'accès soit possible au plus grand nombre.

Après utilisation d'un matériel CRPS, pensez à bien prévenir Daniel si un matériel est endommagé.

4. Autres points

- Accès au site de FNC : la clé est à demander au maire. Proposition de lui fournir une liste des contacts CRPS qui sont susceptibles d'aller y plonger. Alain et David prennent le sujet.
- Prise en charge des plongeurs avec une qualification TDI : bilan à faire avec un cadre, pour effectuer une ou plusieurs plongées d'évaluation ou inscription à un stage fonction des compétences.